

Yvelines

Le Parisien / jeudi 30 janvier 2014

Plaisir. Lors du premier rendez-vous hier soir Le maire des Clayes-sous-Bois quitte le conseil communautaire

Le premier conseil de la communauté de communes de l'Ouest Parisien (CCOP), réunissant Villepreux, Plaisir et Les Clayes-sous-Bois, s'est achevé, comme on pouvait le prévoir, en l'absence des représentants des Clayes. Pourtant présents au début de la séance, et un peu à la surprise générale, le maire (UDI) Véronique Coté-Millard et son premier adjoint Philippe Guiguen, ont quitté le conseil avant le vote

pour la présidence de l'intercommunalité. Après l'ouverture de la séance par le doyen d'âge, le conseiller municipal (UMP) de Plaisir Norbert Rampolla, le premier magistrat des Clayes a tenu à intervenir afin de réitérer ses griefs à l'encontre de la nouvelle instance. « J'ai toujours fait part de mes réserves sur cette union qui repose sur un deux contre un et va contre l'intérêt des habitants de ma commune », a insisté Véronique Coté-Millard. Le maire (UMP) de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger, et celui (DVD) de Villepreux, Stéphane Mirambeau, ont répondu en assurant qu'ils gardaient « la main tendue » vers leur homologue. Celle-ci a finalement demandé le report du conseil. Report refusé par Norbert Rampolla. Véronique Coté-Millard et Philippe Guiguen ont alors quitté la salle. Joséphine Kollmannsberger a été élue présidente de la CCOP, Stéphane Mirambeau et... Véronique Coté-Millard vice-présidents.



Plaisir, hier soir. Véronique Coté-Millard, maire (UDI) des Clayes-sous-Bois, opposée à ce mariage forcé avec Plaisir et Villepreux, a claqué la porte du conseil. (LP/L Mt.)